

Conseiller(ère) en relations avec le personnel

Statut du poste :	Affectation temporaire (12mois)
Statut de l'affiche :	Ouvert
Lieu :	(Sur site) 26 Prince Andrew Place, North York, ON, M3C 2H4
Échelle salariale :	84 478 \$ à 124 487 \$
Heures de travail :	36,25 heures par semaine
Date de publication :	22 mai 2026
Date de clôture :	4 juin 2026

Qui nous sommes

Le Bureau du Directeur général des élections (Élections Ontario) est un organisme indépendant et non partisan de l'Assemblée législative de l'Ontario, responsable de l'administration des élections provinciales, des élections partielles et des référendums à travers la province.

Au cœur de notre mission se trouve un engagement envers la démocratie - rendre le vote facile et accessible pour tous les électeurs, tout en assurant l'intégrité, la sécurité et la transparence du processus électoral

Rejoignez notre équipe

Relevant du gestionnaire des Ressources humaines, vous fournirez des services-conseils en relations avec le personnel au bureau central d'Élections Ontario et au personnel sur le terrain.

Ce à quoi vous pouvez vous attendre

- Répondre à des questions complexes liées aux relations avec le personnel en travaillant en collaboration avec les dirigeants de l'organisation et en faisant preuve de professionnalisme et discernement.
- Fournir des conseils stratégiques en matière de RH et de relations avec le personnel au personnel interne et sur le terrain, y compris des conseils sur les questions de gestion du rendement et les conflits interpersonnels en milieu de travail, l'interprétation des politiques, les pratiques exemplaires et les stratégies d'atténuation des risques.
- Recommander et mettre en œuvre des approches de résolution appropriées, qui peuvent comprendre des enquêtes en milieu de travail, des discussions dirigées,

la consultation de conseillers juridiques, la rédaction de rapports et des séances d'information pour les employés, les gestionnaires et les cadres supérieurs.

- Conseiller et encadrer le personnel chargé des relations avec le personnel pour favoriser l'harmonisation des pratiques et le perfectionnement professionnel.

Profil recherché

- Au moins cinq à sept années d'expérience dans le conseil et l'accompagnement en matière de relations avec le personnel au sein d'entreprises, du secteur public, d'organismes de réglementation ou dans des environnements tout aussi complexes.
- Solide connaissance des principes, des lois et des pratiques exemplaires qui régissent les relations avec le personnel, y compris la *Loi sur les relations de travail* de l'Ontario, la *Loi sur les normes d'emploi*, le *Code des droits de la personne* de l'Ontario, les processus du ministère du Travail et le Code canadien du travail.
- Expérience avérée dans la gestion de dossiers sensibles et confidentiels, démontrant un bon jugement, du tact, de la discrétion et une capacité à évaluer efficacement les risques.
- Solides compétences en communication et en gestion des relations; capacité à encadrer, à animer des discussions et à transmettre de l'information aux employés, aux gestionnaires, aux cadres supérieurs et à divers groupes de parties prenantes.
- Excellentes compétences organisationnelles pour gérer des priorités concurrentes et une charge de travail importante pendant les périodes de pointe, tout en garantissant précision et professionnalisme.
- Excellent sens de l'écoute, aptitude à résoudre les conflits et à désamorcer les tensions, notamment la capacité à formuler et à recevoir des commentaires constructifs.
- Engagement avéré à travailler dans le respect d'un cadre de valeurs fondé sur le respect, l'équité, la lutte contre le racisme, la diversité et l'inclusion.
- Maîtrise de la suite Microsoft Office, y compris Excel et PowerPoint; la connaissance des systèmes d'information sur les ressources humaines (SIRH) est considérée comme un atout.
- Compétences avancées en rédaction d'affaires et en présentation orale, adaptées à un large éventail de publics, y compris la haute direction.
- Être légalement autorisé(e) à travailler au Canada.

Ce poste exige une présence au bureau cinq (5) jours par semaine. Aucune option hybride n'est offerte.



L'emploi est conditionnel à la réussite d'une vérification des antécédents criminels et des réseaux sociaux.

Comment postuler

Notre processus de recrutement reflète notre mission de préserver l'intégrité et l'accessibilité du processus électoral et de gérer les élections de manière efficace, équitable et impartiale. Nous offrons des possibilités d'avancement professionnel ainsi qu'un programme de rémunération concurrentiel.

Veuillez soumettre votre **lettre de motivation et votre CV dans un seul fichier PDF**, en utilisant le format suivant : **EO-2026-75, Prénom Nom** dans l'objet du courriel, à jobs@elections.on.ca, au plus tard le **4 juin 2026 à 16 h**.

Nous remercions tous les candidat(e)s pour leur intérêt, mais seuls ceux retenu(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.

Comment demander une accommodation

Élections Ontario est un employeur offrant l'égalité des chances. Nous nous engageons à favoriser un environnement inclusif, équitable et accessible, où tous les employés se sentent valorisés, respectés et soutenus.

En vertu de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et du Code des droits de la personne de l'Ontario, nous offrons des accommodations aux candidats ayant un handicap tout au long du processus de recrutement et de sélection. Si vous avez besoin d'une accommodation liée à un handicap, veuillez appeler le 1 888 668.8683, envoyer un fax au 1 866 714.2809, utiliser le TTY au 1 888 292.2312 ou envoyer un courriel à hr@elections.on.ca.

À Élections Ontario, tous les CV sont examinés par l'équipe d'acquisition de talents et les gestionnaires d'embauche, sans recours à l'intelligence artificielle. Les vérifications de casier judiciaire ne font pas non plus appel à l'IA. Toutefois, la technologie d'intelligence artificielle est utilisée lors des vérifications des réseaux sociaux.

Élections Ontario affiche les salaires conformément à la législation sur l'équité salariale et la transparence (ESA). Les salaires individuels au sein de la fourchette prévue sont déterminés en fonction de divers facteurs, notamment l'équité interne, la formation, l'expérience pertinente, les connaissances et les compétences applicables.